



République Française
Département de la Charente-Maritime
Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le 10/02/2026
ID : 017-200041689-20260202-CC2026_014-DE

Conseil Communautaire du 2 février 2026

Objet : Signature de l'avenant à l'ORT (Opération de revitalisation du territoire) des Vals de Saintonge

Numéro de délibération : CC2026_014

L'an deux mille vingt six, le deux février, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 27 janvier 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francis BOIZUMAULT, Fabien BRODU, Eric POISBELAUD, Rémi LAMARE, Daniel LAGARDE, Charles BELLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Pierre ARNAUD, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Didier COSSET, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Michel LAVILLE, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Michel FILLEUL, Patrick XICLUNA, Liliane BEGUE, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jérôme HILLAIRET, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, Dominique SEYFRIED, Didier BASCLE, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Frédéric EMARD, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Suzanne FAVREAU, François BOURGEOIS, Didier DAUNIZEAU, Thierry EPLENIER, Julien GOURRAUD, Suzette MOREAU, Brigitte DAVID, Michel ANDRE, Simone ROY, Didier MARTIN

Absents excusés ayant donné procuration :

Roland NAZET donne pouvoir à Maurice PERRIER
Jean-Michel CHARPENTIER donne pouvoir à Jacky RAUD
Wilfrid HAIRIE donne pouvoir à Liliane BEGUE
Marie-Pierre LE SELLIN donne pouvoir à Patrick XICLUNA
Sylvain MARCHAL donne pouvoir à Monique CHEMINADE
Maurice PINEAU donne pouvoir à Annie PEROCHON
Laurent BOUILLE donne pouvoir à Pierre DENECHERE

Absents :

Christian FERRU, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Alain BILLAUD, Marie-Agnès BEGEY, Jacques BARON, Philippe LACLIE, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Germain HENNION, Danièle PERAUD, Marie-Claude GIOVANNINI, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Régis DUTHILLE, Jean-Paul AUGUSTIN, Jacques ROUX, Alain INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Joël WICIAK, Christian GRATEREAU, Sylvie SABOUREAU, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Thierry GIRAUD,

André LECLERE, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Catherine BA
MAINGUENAUD, Anne DELAUNAY, Hénoch CHAUVREAU, Pierre-M
Christelle MARCHET, Patrick REVEILLAUD, Pierre TEXIER, Francine
Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY, Jean-Claude MARTEAU

Secrétaire de séance :

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

GROS Véronique

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 86

Votants : 93

Pouvoirs : 7

Publication (affichage) ou notification du :

Signature de l'avenant à l'ORT (Opération de revitalisation du territoire) des Vals de Saintonge

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le 10/02/2026

ID : 017-200041689-20260202-CC2026_014-DE



Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (ALUR),

Vu la délibération n°CC2019_100 du 27 juin 2019 autorisant l'engagement de Vals de Saintonge Communauté dans l'Opération de revitalisation de territoire (ORT),

Vu la délibération n°CC2022_114 du 26 mars 2022 autorisant l'engagement de Vals de Saintonge Communauté dans l'ORT multi-sites des Vals de Saintonge,

Considérant que Vals de Saintonge Communauté souhaite maintenir sa politique intercommunale de revitalisation des centres-bourgs de son territoire en accompagnant les communes engagées dans cette démarche et en poursuivant son soutien dans le cadre du programme « Petites villes de demain » (PVD), notamment les communes d'Aulnay, Matha, Saint-Jean-d'Angély et Saint-Savinien,

Considérant que l'État propose un avenant à la convention ORT/PVD des Vals de Saintonge visant à prolonger la durée du dispositif jusqu'au 31 décembre 2026, permettant ainsi de poursuivre la dynamique engagée en matière de revitalisation des centralités, d'accompagnement des commerces, d'amélioration de l'habitat et de requalification des espaces publics,

Considérant que cette prolongation offre l'opportunité de finaliser les actions en cours, d'assurer la continuité des projets structurants et de maintenir les soutiens financiers et partenariaux nécessaires à la réussite de la stratégie territoriale menée depuis 2022,

Considérant le souhait des communes impliquées dans cette démarche de poursuivre cette contractualisation pour pouvoir s'appuyer sur une ingénierie dédiée nécessaire à la mise en œuvre des projets en lien avec les études réalisées ou à poursuivre,

Considérant que des précisions sont attendues de l'État quant à la poursuite des financements des postes de chargés de mission PVD en lien avec cette prolongation de convention ORT,

Considérant que les 4 communes concernées souhaitent continuer à bénéficier de cette ingénierie sur le temps de cet avenant, et que les communes sont favorables à apporter une compensation auprès de la CdC en cas de diminution des recettes de l'État sur le dispositif,

Conformément au projet d'avenant joint en annexe, les signataires seraient l'État, Vals de Saintonge Communauté et les villes lauréates du dispositif,

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- de poursuivre l'engagement de Vals de Saintonge Communauté dans l'Opération de revitalisation de territoire (ORT) des Vals de Saintonge,
- d'autoriser monsieur le président à signer le projet d'avenant joint en annexe,
- d'autoriser monsieur le président à procéder au recrutement de 2 chefs de projet PVD relevant du cadre d'emploi des attachés par des contrats à durée déterminée (article L.323-23 du CGFP) jusqu'au 31 décembre 2026, date de fin de l'avenant de l'ORT
- d'autoriser monsieur le président à effectuer les demandes de subvention auprès de l'État et de la Banque des Territoires pour le financement des deux postes de chefs de projet,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à la majorité.

- Pour : 78
- Contre : 6
- Abstention : 9

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le 10/02/2026

ID : 017-200041689-20260202-CC2026_014-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,